

plain, qui peut être considéré à bon droit comme le fondateur de la Nouvelle-France.

Samuel de Champlain naquit à Brouage, dans la Saintonge, de Antoine de Champlain et de Marguerite Leroy. — On a puisé ces renseignements dans le contrat de mariage de ses parents, qui a été découverte l'année dernière. Il se fit remarquer de bonne heure par ses goûts studiens et ne tarda pas à s'acquérir une certaine réputation comme militaire. Il fit plusieurs campagnes contre les Espagnols et en récompense de ses services il avait été promu au grade de capitaine de vaisseau et nommé gentilhomme de la chambre du Roi. Il revenait d'un voyage aux Indes Occidentales, quand le Commandeur de Chaste lui confia la direction de l'expédition qu'il envoyait au Canada. L'érivain autant que soldat intrépide et hardi navigateur, Champlain a écrit un mémoire de ses voyages, ouvrage précieux qui, de la famille de Chaste, qui en fut longtemps possesseur, est passé aux mains d'un ancien bibliothécaire de Dieppe, M. Ferret, qui le possède aujourd'hui. C'est le seul manuscrit que nous ayons de M. de Champlain.

Après avoir prononcé si souvent le nom de Dieppe, il ne sera pas hors de propos de faire remarquer que cette ville est un vrai petit Canada. C'est là que l'on rencontre les noms des familles les plus répandues dans le Bas-Canada et qu'on trouve la plus grande similitude de langage. On y entend plusieurs mots qu'on ne dit pas ailleurs qu'en Canada. Notre professeur nous raconte à ce sujet, que se trouvant sur la jetée de cette ville, y attendant ses malles, un facteur, qui se trouvait près de lui, les voyant venir, lui dit : " Monsieur l'Abbé, voici le *butin* qui arrive ; " et il remarque que cette expression de *butin* ne se trouve guère que dans la bouche des Canadiens et des Dieppois, également descendants de ces bons vieux Normands qui vivaient de pillage et du butin fait dans leurs courses aventurieuses.

Cependant au commencement de l'année 1603 MM. de Champlain et Pontgravé, commandant chacun un vaisseau, partirent pour Tadoussac où, ayant laissé les deux navires pour faire la traite, ils remontèrent tous deux le fleuve avec des chaloupes. Dans la première édition de ses voyages, M. de Champlain donne de longs détails sur les lieux qu'il rencontrait jusqu'à ce qu'il vint mouiller à Québec, dit-il, " il y a un détroit du fleuve, et au nord de ce détroit, une montagne assez haute, qui va en baissant des deux côtés, et le long de la côte, dans des rochers d'ardoises, des diamants meilleurs que ceux d'Alepong. " De Québec ils vinrent jeter l'ancre à Ste. Croix (antrefois Hochelag) et ils allèrent jusqu'au grand Sault qu'ils tentèrent en vain de remonter ; par ce grand Sault il faut entendre le Sault St. Louis, car Champlain avait pris du côté sud de l'île Ste. Hélène. Il ne parle pas d'Hochelaga, car cette bourgade n'existant plus et ses habitants avaient été dispersés par les tribus redoutables des Iroquois. Revenant ensuite sur leurs pas les deux capitaines français rejoignirent leurs navires à Tadoussac et repassèrent en France.

Ici se présente dans le récit de Champlain un témoignage dont il est bon de profiter en passant. Ce capitaine dit positivement que les Sauvages appelaient alors le Cap sur lequel notre ville est aujourd'hui bâtie, la pointe de Québec. Plusieurs écrivains après lui disent aussi que ce nom vient des premiers habitants du pays, c'est-à-dire des naturels. D'autres racontent qu'un matelot des premiers François ayant aperçu le Cap se serait écrié : " Quebec. On va même jusqu'à faire dériver ce mot de Caudebec, nom d'un lieu en Normandie. Enfin on aurait trouvé en Angleterre, dans les armes des Suffolk, un vieux cachet sur lequel était écrit " Québec. " Généralement les François ont eu le bon esprit de conserver aux lieux leurs noms sauvages, qui du reste en valent bien d'autres.

D'ailleurs si nous consultons la langue des Sauvages du pays, on verra que le mot *Kebek* signifie rétrécissement, détroit. En effet, ce qui frappe le plus après avoir remonté un fleuve dont le cours majestueux offrait encore un peu plus bas une largeur d'environ 2 lieues, c'est la vue du fleuve se resserrant subitement pour couler dans un aussi étroit passage.

Un ancien missionnaire, M. Bélangier, qui est mort il n'y a pas bien longtemps, écrivait que dans les premiers temps qu'il passa à la Baie des Chaleurs, descendant un jour une rivière avec quelques Sauvages, il leur entendit prononcer le mot de Québec, et que leur ayant demandé s'ils se proposaient d'aller à Québec : " Mais, non, dirent-ils, ne vois-tu pas ces deux pointes qui s'avancent à côté l'une de l'autre dans la rivière ? c'est là ce qu'on appelle *Kebek* " (passage rétréci).

## EDUCATION.

### OBSERVEZ LA CAUSE DES LARMES CHEZ LES ENFANTS.

Quelqu'un a dit : " La douleur dans les yeux jeunes est comme ces gouttes de rosée que l'on voit au matin sur les fleurs : un seul rayon de soleil suffit pour les faire, un souffle pour les secouer."

Cette douleur si poétiquement peinte, se manifeste le moins par des larmes très-attendrissantes, et souvent il arrive que l'enfant, qui en connaît l'effet, les emploie avec adresse pour exercer son empire sur les personnes qui l'entourent. Il faut donc qu'une mère ou une institutrice soit dotée d'une grande sagacité, pour démêler la cause de ces larmes.

Les mèes proviennent de l'humeur opiniâtre et volontaire, d'autres du dépit, d'autres de la souffrance physique, et d'autres enfin témoignent de la vraie sensibilité et du rejet de l'enfant. Hormis ces dernières causes, que l'on discernera aisément à l'air, au regard, à la contenance, et surtout au ton de la voix, les deux premières doivent être traitées comme de fâcheuses dispositions, parce que les larmes qu'elles excentent équivalent à des paroles, à des actes répréhensibles.

Il est aussi des petites filles dont l'excès de sensibilité tient à une organisation nerveuse, et chez lesquelles les larmes coulent en abondance presque à propos de rien. Le remède très-simple à ce mal est de ne pas faire semblant de s'en apercevoir, et de négliger momentanément l'élève, pour qu'elle ait la facilité de se remettre. Car, si l'on essayait de la consoler, ou ne ferait que l'émouvoir plus encore et accroître sa faiblesse ; si on la grondait, on agirait avec injustice et dureté. Il est très-probable que ces ménagements, joints à l'action des années, produiront sur ces tempéraments faibles une amélioration sensible, et que l'on ne verra jamais chez des jeunes filles bien dirigées ces sensibilités si communes dans le monde, à propos d'un chat, d'un chien, ou d'un oiseau, et qui sont d'ordinaire les indices de l'égoïsme, de la sécheresse et de l'inhumanité du cœur.

Quant aux larmes qui naissent des exigences forcées de l'éducation et de l'enseignement, elles méritent, sous tous les rapports, une grande circonspection et de l'indulgence.

Les pères et les mères qui ne consultent que leur ambition pour leurs enfants, se plaignent souvent à tort. Ne voyant pas les progrès répondre à leurs soins et à leur attente, ils croient les bâter en usant de rigueur, et de là des larmes amères chez l'élève, tandis qu'une méthode, employée avec patience et modération, produira infailliblement de bons effets. La facilité à apprendre n'est pas du reste si précieuse ni si indispensable, que l'absence de cette faculté doive être considérée comme un obstacle à l'avancement. " Elle est " souvent invisible chez un enfant dont le cerveau lisse et " poli rend comme un miroir les objets qu'on lui présente " mais où rien ne reste, rien ne pénètre. L'enfant retient " les mots, les idées se réfléchissent : ceux qui l'écoutent " les entendent, lui seul ne les entend point. " (J.-J. Rousseau.)

Ainsi, le travail, pour être lent et difficile, n'en est que plus solide ; et la mémoire, si elle peut suppléer par circonstance à l'esprit, laisse bientôt apercevoir la faiblesse de l'intelligence.

Il en est encore de quelques défauts de l'esprit comme de ceux de la taille : on peut les dissimuler, les amoindrir, mais jamais les changer en des qualités contraires. Ainsi, un caractère violent, emporté, pourra se tempérer par la modération, sans toutefois briller jamais par la patience ; un caractère nonchiant ne se sera jamais remarqué non plus par l'ardeur du travail. Si toutes les mères étaient pénétrées de cette vérité, elles tiendraient un meilleur compte des progrès et des efforts de leurs filles ; et, placent le but de leur ambition à une portée juste, elles atteindraient à ce but d'une

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)